

Communiqué de Presse

Le 11 septembre 2017

Appel à projet : Edition 2017 du Prix de l'Engagement Solidaire

A l'occasion du mois de l'Economie Sociale et Solidaire en novembre 2017, Klesia et l'UMC social décerneront un Prix récompensant un projet destiné à améliorer la qualité de vie de publics fragilisés, quel que soit leur âge ou la cause de cette fragilité. Cette année, seront examinées toutes les initiatives visant à faciliter la vie quotidienne des populations fragilisées via l'utilisation des nouvelles technologies.

La Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris, renouvelle également son engagement et décernera un Prix spécial à un projet porté par un acteur local.

Qui peut présenter un projet ?

Peuvent concourir tous les organismes à but non lucratif : les associations, les collectifs d'usagers, les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les sociétés coopératives. Le dossier de candidature, la procédure de sélection et son règlement sont téléchargeables sur www.klesia.fr
Les dossiers complets, accompagnés d'un courrier de présentation synthétique du projet (un recto), sont à envoyer au plus tard le 11 octobre 2017.

Klesia et l'UMC social ont l'ambition de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de leurs adhérents. De ce fait, ils se sont engagés depuis de nombreuses années dans le développement d'actions de prévention et de promotion de la santé, ainsi que dans la création de services et de dispositifs innovants favorisant le maintien à domicile de personnes fragilisées.

A propos de Klesia

Complémentaire santé prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale Klesia qui a également placé la prévention et l'innovation sociale au coeur de sa stratégie ainsi que la dépendance, l'action sociale et les services à la personne. Créé en juillet 2012, Klesia est présent partout en France et tout particulièrement auprès des professionnels des services. Ses chiffres clés : 3 500 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 3 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 9,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. Plus d'informations sur klesia.fr et @Klesia

A propos de l'UMC Social

L'UMC Social, née de la scission des activités consécutive au nouveau Code de la mutualité, contribue, aux côtés de Klesia, à promouvoir le bien-être social et améliorer les conditions de vie de chaque adhérent. L'UMC Social est soumise aux dispositions du Code de la Mutualité et affiliée à la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF).

L'UMC Social est un acteur dynamique de l'économie sociale et solidaire. Ses valeurs : organisme privé à but non lucratif, démocratique, indépendant et solidaire. Garder le sens de la responsabilité sociale, mettre l'humain au centre de sa préoccupation, tel est le moteur du fonctionnement de l'UMC Social, union gérée par des bénévoles. Dans ses choix stratégiques et économiques, comme dans ses préoccupations quotidiennes, l'UMC Social entend toujours donner la primauté à la personne.

Garantir un système sanitaire et social de qualité est une préoccupation de l'UMC Social qui gère depuis plus de 30 ans deux centres d'optique et deux centres d'audition mutualistes, un service de soins infirmiers à domicile, ainsi que de nombreuses activités de prévention.

CONTACT PRESSE : Sandrine Lemoine – 01 58 57 02 64 / 06 32 23 46 10 – sandrine.lemoine@klesia.fr